

APPENDICE No 5

Company—Le procédé de la revision de la classification est une besogne interminable—Plans pour un système plus élaboré de conseils du Service civil—Les promotions pourraient être réglées par les conseils du Service civil plutôt que par la Commission du Service civil—C'est le Service civil lui-même qui a demandé la reclassification—La Commission a retenu les services de la Arthur Young Company à titres d'avisers et le travail a commencé en 1918—Publication de livre de classification—Les griefs qui en sont résultés: un Bureau d'appel a été institué en vue de reviser la reclassification et remédier aux défauts de la classification—Nombre des classes d'appel décidés par la Commission et les ministères—Appels des fonctionnaires des positions techniques et professionnelles entendus par le Bureau d'appel—Pleinement en faveur du système de mérite—Le Bureau d'appel est maintenant aboli—Attribution du Bureau d'appel: ce qu'il pourrait accomplir si on le rétablissait—Non satisfait du système actuel pour les promotions—En fait de promotions le système de conseils ministériels serait préférable—Absence pour maladie—Examens de concours—Promotions et ce que la Fédération accepterait en vue de la protection de l'employé civil—Procédure suivie par le sous-ministre chargé de faire une promotion et ceux qui avaient droit à la promotion n'étaient pas satisfaits—Expérience du témoin avant et après son entrée dans le service civil—Classification du personnel de la Commission des Pensions du Canada basée sur la loi du Service civil de 1908; droit d'appel aux commissaires des pensions qui rendent une décision définitive—Cas d'un soldat invalide qui a été préféré à un ancien militaire physiquement apte pour une position qui lui a coûté la vie—Un bureau d'examineurs compétents; bureaux consultatifs; comparaison entre le présent système et la méthode proposée au cours de la déposition du témoin en ce qui concerne les examens pour les positions supérieures—Le major fait une correction au sujet du nombre des membres de la Fédération du Service civil du Canada—Les représentations faites au comité et l'exposé lu à une séance précédente du comité représentent le sentiment de l'exécutif de notre organisation—Le système de mérite est approuvé—Le système de patronage condamné—Exemption des positions de travail manuel de l'opération de la Loi du Service civil—Les promotions jusqu'à un certain grade devraient se faire à la suite d'examens de concours—Les conseils mixtes aideraient à choisir la meilleure personne pour une position—En parlant d'un tribunal du Service civil il s'agit de la Commission du Service civil—Positions techniques—Comment on devrait procéder aux nominations pour les positions comportant un traitement supérieur à \$2,400—Comment garantir le maintien du système de mérite dans un ministère en fait de promotions—Extension du Bureau d'appel; comment il devrait être constitué, 217-255—Compte rendu d'une assemblée de l'exécutif de son organisation approuvant la déposition du témoin ainsi que celle de Mlle Inglis devant le comité—Le témoignage de M. O'Connor était l'expression de son opinion personnelle, 626—Etat financier de la Fédération approuvé par les banques—Permanence dans le service—Arrêté en conseil C.P. 2722 concernant les gratifications accordées à ceux qui abandonnent le service—Lit la lettre de M. George Sleeman adressée à l'Association du Service civil au sujet des positions permanentes qui sont abolies et des employés pour lesquels d'autres positions ne sont pas obtenues, 627-629.

McNAUGHTON, H. R., Examineur junior, Commission du Service civil, Bureau des examineurs:—Gradué de l'école normale de Stratford possédant un certificat permanent d'instituteur pour Ontario—Prépare les papiers d'examens pour les ministères des Finances, de l'Assurance, de la Défense Nationale et du Rétablissement des soldats dans la vie civile, principalement en fait de tenue des livres—Consulte les autorités des ministères au sujet des devoirs spécifiques des positions pour lesquelles le témoin prépare les papiers d'examen: positions de comptable classe I comportant un traitement de \$1,500 à \$2,100—Autres classes de positions pour lesquelles il prépare les questions—Procédure suivie pour les examens de promotion—Cas où un homme qui a les cotes les plus élevées a été refusé à l'examen—Cas du témoin lorsqu'il a subi son examen—Appels—N'a pas préparé les papiers pour le M.R.S.V.C. pendant la dernière année—Nouvelles positions permanentes faites par la Commission: les emplois temporaires sont décidés par les ministères, 173-180.

MORGAN, RODERICK, Examineur senior, Commission du Service civil, Bureau des examineurs:—Fait partie d'une section de onze examineurs—Prépare les papiers pour la routine de bureau, l'organisation, l'arithmétique, le classement, et la disposition alphabétique; aussi les papiers d'examens pour les positions de commis aux magasins, fournitures et les commis ordinaires—En charge de toutes les recommandations pour les nominations dans le ministère de la Marine et des Pêcheries; en charge des nominations saisonnières aux Canaux—Parle de son expérience avant et après son entrée à la Commission—Consulte les autorités des ministères au sujet des devoirs à remplir dans les positions pour lesquelles il prépare les papiers—Le témoin et les représentants des ministères corrigent ensemble les papiers d'examen dont les questions ont été suggérées par les ministères intéressés—Vérifie toutes les réponses pour voir si elles ont reçu les cotes cor-